

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 70 (2008)
Heft: 4

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'assemblée à Golion

L'assemblée générale de la section vaudoise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) s'est tenue en février dernier. Présidée par Willy Bachelard, elle a réuni plus de 140 membres.

«Cette année, notre section a recruté 75 nouveaux adhérents par le partenariat conclu avec la Maison Blaser Swisslube», déclare le président Willy Bachelard. «Parmi les 4500 agriculteurs vaudois, 2000 font partie de l'ASETA. Pourtant, tous profitent si je pense au maintien du remboursement de l'impôt sur les carburants par exemple», indique le président. En 2007, les experts de l'ASETA ont contrôlé 220 pulvérisateurs. Par ailleurs, lors de ces tests, 29,4% des agriculteurs n'étaient pas membres de l'ASETA.

Soixante jeunes candidats ont suivi avec succès le cours de conduite G40. En plus du rabais accordé par le Fonds de sécurité routière (FRS), la section vaudoise encourage également les jeunes participants en leur accordant un rabais sur le prix du cours à condition que les parents ou le maître d'apprentissage soient membres de l'ASETA. Depuis une année le G40 est également dispensé à Eysins. Et c'est Olivier Hauser, moniteur auto-école, qui sera le nouvel instructeur G40 pour les secteurs de La Côte et de Genève.

Les comptes 2007 se soldent par un bénéfice de 4600 francs. La ristourne liée au partenariat avec la Maison Blaser dépasse les 16 000 francs. La gérante Anne-Lise Amez-Droz reprend la comptabilité tenue jusqu'à maintenant par la fiduciaire Fiprom. A la commission de gestion, l'assemblée a nommé Laurent Planche, d'Epauteleyres.



Des membres attentifs pour une assemblée annuelle riche en informations.

Après la partie statutaire, le président Willy Bachelard donne la parole aux orateurs.

Philippe Cossy, du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), rappelle la campagne de prévention menée par le SPAA et la police cantonale vaudoise. Bertrand Dubois, du Service des automobiles et de la navigation, résume les dispositions légales qui vont bientôt entrer en vigueur.

Au terme de l'assemblée, Philippe Terrier, de la Zurich Assurances, s'exprime sur les conséquences financières d'un accident.

Tiré de l'article par Michel Darbellay – AGRI – et publié avec l'aimable autorisation de l'auteur.



Vaud

Concours de conduite de tracteur aux halles Le Coultr, Gimel, VD

Compétition

le 12 avril de 9 à 12 h et de 13 à 18 h

le 13 avril de 9 à 12 h et de 13 à 16 h

Lecture du palmarès à 17 h

Restauration chaude – animation

Le 11 avril: soirée fondue, sur inscription, dès 18 h.

Merci de vous inscrire pour le concours et pour la soirée fondue au **079 307 38 93**.

Organisation: Société de Jeunesse de Saubraz

Le concours est placé sous le patronage de la section VD de l'ASETA.

Formation pour obtenir le permis G

Permis également reconnu pour la conduite de cyclomoteur

Formation théorique valable pour la catégorie F (véhicule limité à 45 km/h)

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de **30 km/h**, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteur du permis de conduire de la catégorie **G**. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

Nos cours théoriques, d'une durée de **deux après-midi** (le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30), vous aident à réussir cette épreuve. Ils sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants.

Prix: membre ASETA-VAUD: CHF 50.–, non-membre: CHF 100.–

Bulletin d'inscription à envoyer à:

ASETA, A.-L. Amez-Droz, 1147 Montricher, Tél./fax 021/864.59.25

Nom/Prénom (du participant)

Date de naissance

Membre ASETA-Vaud oui non

Prénom (du père)

Téléphone

Portable

Adresse

NPA, localité

Demande de permis déjà adressée au Service des automobiles

oui non

Lieu désiré: Morges Moudon Yverdon

Période souhaitée

2^e semestre 2008 1^{er} semestre 2009 2^e semestre 2009

VALTRA Partner



La performance sous la plus belle forme qui soit

Valtra: résolument tourné vers l'avenir

En tant que «European Champion en Tractor Pulling» Johanna Herlevi sait parfaitement ce que signifient des performances de haut niveau. La combinaison de la puissance et d'un design moderne est synonyme de technologie d'avenir en ce qui concerne les tracteurs. L'excellent confort d'utilisation et la polyvalence des tracteurs Valtra permettent à la clientèle d'en tirer un parti optimal. Et c'est précisément en cela que réside la vraie beauté.

Demandez de plus amples informations ou un essai.

GVS Agrar

GVS-Agrar AG, CH-8207 Schaffhausen
Tél. 052 631 19 00, Fax 052 631 19 29
info@gvs-agrar.ch, www.gvs-agrar.ch

▲▲▲▲▲ AWW, Winterthur VP 70.6.08

L'herbicide maïs le plus polyvalent

Maister[®] OD

Très large spectre d'efficacité
Un succès assuré contre ray-grass
Nouvelle technologie OD



Marque enregistrée
Observer les indications de risques et les conseils de sécurité figurant sur l'emballage



Omya (Schweiz) AG
AGRO

CH-5745 Safenwil, Tel. 062 789 23 41
www.omya.ch



Ticino

Novità per i trattoristi in assemblea

Novità in vista per i trattoristi del Ticino, sia a livello di equipaggiamento tecnico, sia per quanto concerne l'affiliazione all'associazione. Si è tenuta in presenza di una trentina di membri l'assemblea ordinaria del Consorzio trattori e macchine agricole, la sezione ticinese dell'Associazione svizzera per l'equipaggiamento tecnico in agricoltura (ASETA).

Il presidente del Consorzio, Roberto Aerni, ha riportato a inizio lavori una tendenza non molto rosea: «Sia nell'associazione svizzera, sia nella nostra sezione ogni anno registriamo un calo dei soci del 2% circa. Questo significa che a livello finanziario abbiamo minori entrate.» Attualmente i soci ticinesi pagano 55 franchi al Consorzio, di cui 45 sono versati all'ASETA svizzera. All'assemblea del Consorzio si è così proceduto a votare per un aumento della tassa di 10 franchi, in supplemento a quello che sarà imposto dall'associazione madre. Inoltre, essendoci il rischio che la situazione si ripresenti negli anni a venire, è stato dato incarico al comitato di proporre alla prossima assemblea una modifica statutaria che preveda un adeguamento automatico della tassa d'affiliazione.

Per quanto concerne alcune novità tecniche, Antonio Müller dell'Ufficio della consulenza agricola ha illustrato i nuovi obblighi per le botti irroratrici: a partire dal 2011 vi sarà l'obbligo di apportare un serbatoio per l'acqua di risciacquo. La pulizia e i residui del lavaggio dovranno avvenire sul campo e non potranno quindi più essere riportati in azienda. Sulle vecchie botti questo implica un certo investimento, alcune ditte offrono già ora un kit di montaggio di serbatoi. Il funzionamento degli impianti di Biogas è stato ampiamente illustrato durante l'assemblea da Jean Louis Hersener, membro della commissione tecnica dell'energia e dell'ambiente dell'ASETA svizzera. Installazioni che permettono a partire da diversi substrati di produrre metano e in seguito energia elettrica. Per i piccoli impianti l'investimento si potrà rivelare redditizio qualora a partire dal 2009 la Confederazione imponga una ripresa dell'energia verde di 39 centesimi al KWh (attualmente garantisce la ripresa a 15 centesimi al KWh). Dal canto suo Ulrico Feitknecht ha riferito che in Ticino è attualmente in corso uno studio sui substrati presenti in Ticino e sulla fattibilità d'impianti di Biogas. I risultati sono attesi per il mese di settembre.

L'assemblea si è infine conclusa con una presentazione di Stefano Antonioli del Servizio prevenzione infortuni in agricoltura (SPIA) sulle novità dell'equipaggiamento tecnico dei veicoli agricoli. Nei prossimi anni si renderanno necessari il segnale internazionale (triangolo rosso) di veicolo lento, gli specchi di visibilità frontali, nonché il disco di velocità massima. Per informazioni più dettagliate in merito, ci si può rivolgere direttamente a Stefano Antonioli al numero 079 653 34 76.



Jura

Assemblée générale

Mercredi 27 février à Saignelégier s'est déroulée l'assemblée générale de la section JU/JB à laquelle ont participé 45 membres.

Pour son premier rapport présidentiel, Pierre Sommer s'est fait l'écho des préoccupations des agriculteurs sur l'instabilité des prix des produits agricoles. Le président s'est plu à relever le dynamisme du comité et la disponibilité des membres pour les différentes activités. A souligner en particulier la journée du 13 juin consacrée aux techniques culturales simplifiées où notre section, en collaboration avec la Fondation Rurale Interjurassienne et Swiss No Till, a contribué de manière très importante à la réussite de cette manifestation.



De g. à dr. Marcel Ackermann, nommé président d'honneur, après 14 ans passés à la tête de la section; Pierre Sommer, président actuel, et Philippe Chevillat, gérant. (Photo: Yvette Petermann)

Le gérant, Philippe Chevillat, a informé l'assemblée que l'effectif de la section est stable. Concernant les activités de la section, il est réjouissant de constater qu'elles se déroulent parfaitement, les permis G et G40 connaissent un succès réjouissant. Pour les contrôles des pulvérisateurs, l'organisation mise en place en 2006 est bien acceptée par les agriculteurs et, fait à souligner, aucun pulvé n'a été refusé: les agriculteurs sont particulièrement sensibles aux problèmes d'environnement. Les finances sont saines et les comptes bouclent positivement. Pour les cotisations une prise de position de l'assemblée demande une augmentation de 10 francs pour couvrir une éventuelle augmentation de la centrale de Riniken. De nombreuses interrogations ont été émises par les membres présents.

Il est bon de souligner l'excellente collaboration avec la firme BLASER.

Les activités 2008: notre traditionnelle excursion (dans le canton de Genève), les permis G et G40, les tests pour pulvés, rallye de l'herbe à Mirecourt.

Philippe Chevillat

Concours d'innovation



Patronage: Union Suisse des Paysans



**Votre innovation vaut
son pesant d'or! Postulez
jusqu'au 30 juin 2008. Une
somme de 50 000 francs
au total est en jeu.**

Organisation:



Qui peut postuler? Des paysannes et des paysans, ainsi que des groupes agricoles qui ont lancé un projet innovateur apportant une amélioration durable de la situation d'une exploitation agricole suisse. Par exemple avec une prestation nouvelle ou considérablement améliorée, un produit ou la méthode de production correspondante, un mode de commercialisation particulier ou une forme plus rationnelle de gestion de l'exploitation et de la collaboration.

**Informez-vous aujourd'hui même
sur les conditions de participation:
emmental assurance**
Emmentalstrasse 23, 3510 Konolfingen
tél. 031 790 31 11, fax 031 790 31 00
www.emmental-versicherung.ch

Partenaire média:

